

Moyens de l'ANR, emploi scientifique et budgets des organismes parmi les priorités de T. Mandon

Paris - Publié le mercredi 6 avril 2016 à 19 h 06 - Essentiel n° 66396 - Imprimé par ab. n° 13929

« Dès 2016, le président de la République a souhaité un abondement renforcé de l'ANR, qui bénéficiera de moyens relativement importants pour monter les taux de succès [aux appels à projets] : + 10 % par rapport aux crédits votés par le Parlement cette année et au-delà de + 20 % l'année prochaine », déclare Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors de la journée consacrée par l'ANR aux jeunes chercheurs, le 06/04/2016. « Je souhaite qu'on veille à ce que la recherche fondamentale bénéficie de cette hausse des moyens, pas en totalité, mais à 50/50 avec la recherche appliquée au moins », poursuit-il.

Thierry Mandon annonce qu'un travail est en cours avec Jean-Pierre Bourguignon, président de l'ERC, pour disposer, « dès cette année », d'une « enveloppe spécifique de 10 M€ pour rattraper des projets ERC qui ont été qualifiés pour l'oral mais non retenus ». Cette sélection se fera « sans instruction administrative supplémentaire » car les documents fournis par les chercheurs pour candidater à l'ERC « doivent suffire ».

Le secrétaire d'Etat promet, « pour les mois qui viennent », une réflexion sur les « petites sommes, parfois modiques » nécessaires à certains projets, notamment en SHS.

« Le président de la République s'est laissé convaincre »

« Le président de la République s'est laissé convaincre de la nécessité d'inverser ce qui a été fait ces dernières années [avec la baisse des moyens de l'ANR qui ont conduit à un taux de réussite très faible]. On avait atteint un niveau auquel il ne sert plus à rien d'avoir une agence pour la recherche », déclare Thierry Mandon.

« Le budget de l'ANR a été de 880 M€, à terme c'est presque un plancher. C'est entre 800 M€ et 1 Md€ que les choses sérieuses se jouent pour la France. C'est la perspective qu'il faut tracer. Je mesure que je n'aurai pas à l'assumer », indique le secrétaire d'Etat.

Ce qu'avait annoncé François Hollande le 14/03/2016

« Dès 2016, le taux de sélection pour la composante "Aux frontières de la recherche" de l'ANR passera de 9 à 14 %. Celui de la composante "Grands défis sociétaux" montera à 14 %. En 2017, ces taux de sélection passeront respectivement à 20 % et 14 %. Enfin nous allons débloquer 10 M€ pour soutenir des projets portés par les jeunes chercheurs », avait annoncé François Hollande, président de la République, lors de l'inauguration de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes pour la microfluidique et de l'incubateur de l'ESPCI Paris, le 14/03/2016.

« On peut remercier le secrétaire d'Etat pour ses efforts, les miracles prennent un peu de temps »



Michael Matlosz, P-DG de l'ANR, et Bernard Meunier, président de l'Académie des Sciences - © NTE

Michael Matlosz, P-DG de l'ANR, s'exprime au cours d'une table ronde, qui se tient après l'intervention de Thierry Mandon :

« J'ai une obligation de réserve mais je remercie Bernard [Meunier, président de l'Académie des Sciences] et ceux qui ont fait des tribunes pour défendre le budget de l'ANR]. Nous ne savons pas avec exactitude quel sera le chiffre [de l'augmentation du budget] mais nous avons néanmoins la preuve qu'il est supérieur à 0. Nous allons voir le chiffrage dans les semaines à venir. »

« Vous avez vu un secrétaire d'Etat rester une bonne partie de la matinée à nous écouter. Nous avons un véritable défenseur de notre activité en la personne de Thierry Mandon. On peut remercier le secrétaire d'Etat pour ses efforts, les miracles prennent un peu de temps. »

ANR : baisse des moyens depuis 2008

Après une montée en puissance substantielle de 2006 à 2008 pour atteindre 850 M€, le budget de l'ANR a diminué depuis 2008 pour atteindre 520 M€.

Huit grands scientifiques de l'Académie des sciences et du Collège de France, dont trois Prix Nobel, avaient signé une tribune dans l'hebdomadaire Le Point, le 08/08/2015 pour défendre une hausse des moyens de l'ANR :

« Sur les dernières années, la diminution du budget de l'ANR, passé de 800 à 520 M€ et la quasi-disparition des "programmes blancs" privent de financement les équipes qui s'engagent dans des travaux originaux relevant de la recherche fondamentale. À cet assèchement financier s'est ajoutée une complexification tatillonne des demandes de soutien. L'évaluation des résultats devrait être la principale contrainte, sinon la seule, en matière de financement de travaux fondamentaux. »

PLF 2017 : priorité au budget des organismes

Interrogé par un chercheur sur les difficultés budgétaires des organismes de recherche, Thierry Mandon souligne que « si l'évolution du point d'indice des fonctionnaires [décidée par le gouvernement le 17/03/2016] n'est pas compensée budgétairement, elle va peser lourdement sur le financement des opérateurs ». Le secrétaire d'Etat juge « très bien » la revalorisation prévue (+ 0,6 % au 01/07/2016) mais affirme qu'elle représentera « 60 M€ cumulés pour cette année ».

Thierry Mandon indique vouloir donner « dès le budget 2017 priorité au budget des organismes. C'est dans mes priorités de préparation pour 2017 ». « Je sais gré aux principaux opérateurs d'avoir fait d'énormes efforts pour maintenir les recrutements liés aux départs à la retraite. C'est bien qu'ils nous aient aidés, à nous de leur trouver un peu d'oxygène. »

« Simplification des process » de l'ANR

« Il faut qu'on simplifie un maximum les process : pièces justificatives, contrôles, calendriers, modalités d'évaluation. Les équipes de l'ANR sont tendues vers cet objectif. Elles préparent pour septembre-octobre un vrai plan de simplification, assez audacieux, qui touchera l'ensemble de ces sujets », indique Thierry Mandon.

L'ANR, dix ans d'existence

Michael Matlosz, P-DG de l'ANR, place les dix ans de l'ANR « sous le signe de la jeunesse » : « Notre agence s'est fait une place dans le paysage de la recherche. Son développement n'a pas permis d'installer les appels à projet dans le paysage, ils existaient déjà. Mais ils n'étaient pas organisés au sein d'une agence exécutive, autonome, selon les meilleurs standards internationaux, reposant sur l'évaluation par les pairs, assurant le suivi, et organisant le financement ».

Le P-DG annonce le lancement cette semaine, pour la première fois, d'un appel à candidatures ouvert pour le renouvellement des responsables de département scientifiques de l'ANR.

L'ANR a financé plus de 14 000 projets et attribués plus de 6 Md€ à plus de 50 000 équipes depuis sa création.

« Nous sommes le principal opérateur pour le CGI et le Premier ministre pour le PIA. Nous gérons deux tiers du programme, qui touchent à la recherche et à l'enseignement supérieur (Labex, Equipex, Idefi, Satt, IRT, ITE). Nous sommes un des labels de qualité de cette démarche. Nous serons un des opérateurs du troisième, je ne sais pas si nous serons le principal. »

Emploi scientifique : « il manque un outil juridique »

Pour Thierry Mandon, il « manque un outil juridique, il y a une aberration dans le système » : « Le financement par projet demande des durées plus longues que le droit du travail courant ne le permet. Donc plus on développe le financement par projet, plus on se tire une balle dans le pied. Il manque un outil approprié à la recherche, qui permettrait, sans dissuader les recrutements pérennes de gérer ces particularités. »

Le secrétaire d'Etat va « faire un tour d'expertise des organisations syndicales et des ministères concernés ».

« Les entreprises ne connaissent pas les docteurs »

Pour Thierry Mandon, « les entreprises ne connaissent pas les docteurs, ce qu'ils peuvent leur apporter » :

- « Un docteur représente un potentiel de valeur qu'elles ne trouveront pas ailleurs : par sa connaissance de l'état de l'art, sa méthodologie de travail, son esprit critique qui fait défaut aux organisations. »

Le secrétaire d'Etat estime que le dispositif des Cifre doit être simplifié et que les collectivités territoriales doivent davantage y recourir.

Enfin, il voudrait développer la « communication autour des projets des jeunes chercheurs » :

- « Il manque un outil pour valoriser les produits des jeunes équipes en France et à l'international. Je lance l'idée, je ne sais pas comme il faut la décliner mais c'est une préoccupation très forte de montrer la richesse et l'intensité de la recherche dans l'ensemble des disciplines. »

Michael Matlosz



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Agence Nationale de la Recherche Président	Septembre 2014	Aujourd'hui
Agence Nationale de la Recherche Directeur général adjoint	Avril 2014	Septembre 2014
Agence Nationale de la Recherche Directeur du département des Recherches exploratoires et émergentes	2012	2014
Ecole nationale supérieure des industries chimiques Directeur	2006	2011
Impulse (projet européen) Directeur	2005	2009

Président de l'ANR (Agence nationale de la recherche)

Fiche n° 5938, créée le 12/09/14 à 10:31 - MàJ le 12/09/14 à 12:04

Agence Nationale de la Recherche



- Statut : Etablissement public administratif
- Création : 2005
- P-DG : Michael Matlosz (depuis le 11/09/2014)

- Mission : mise en œuvre du financement de la recherche sur projets en France.
- Chiffres clés : 275 collaborateurs, 553,7 M€ de budget d'intervention en 2014, plus de 8 000 experts mobilisés pour évaluer les projets.

Agence Nationale de la Recherche

212, rue de Bercy
75012 Paris - FRANCE



Fiche n° 1937, créée le 05/05/14 à 12:26 - MàJ le 12/09/14 à 10:14